

Stage pratique et qualité des acquis scolaires au Burkina Faso : cas du système d'enseignement technique et professionnel

Bonaventure DIARRA ^{1*}
Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO²

Résumé

Dans une perspective qualitative et se fondant à la fois sur des données théoriques et empiriques, l'objectif de cette étude est d'analyser les effets du stage pratique sur les acquis scolaires dans le système d'enseignement technique et professionnel burkinabè.

Les données révèlent un faible ancrage juridique et institutionnel de la pratique du stage en entreprise dans ce système d'enseignement. En effet, à l'exception des élèves candidats à l'examen du BAC Pro qui sont astreints à la formation en milieu professionnel, les apprenants du cycle court préparant le Certificat d'Aptitude Professionnelle et ceux du cycle moyen, aboutissant au Brevet d'Etudes Professionnelles, finissent leur formation sans un séjour en entreprise.

Si les établissements, à travers des conventions passées avec des entreprises facilitent l'accès des élèves préparant le BAC Pro au stage, ceux des autres cycles sont abandonnés à eux-mêmes. A ce niveau, ce sont les parents qui s'investissent personnellement pour le stage de leurs enfants, mais généralement sans succès en raison de plusieurs facteurs tels l'origine sociale.

Pourtant, l'importance du stage a été démontrée dans les études empiriques et confortée par l'ensemble des acteurs. Il est établi que le stage permet de renforcer les acquis scolaires des apprenants, de développer leurs compétences techniques, mais aussi les relations humaines.

En outre, le stage est une occasion pour l'apprenant de découvrir l'environnement professionnel ; ce qui peut être un stimulant vocationnel facilitant ainsi son insertion socioprofessionnelle.

Mots-clés : enseignement technique et professionnel, stage en entreprise, insertion socioprofessionnelle, Burkina Faso

Abstract

Practical internship and the quality of learning outcomes in Burkina Faso : the case of the technical and vocational education system.

From a qualitative perspective and based on both theoretical and empirical data, the objective of this study is to analyze the effects of practical internships on academic achievement whit in Burkinabe technical and vocational education system.

The data reveals a weak legal and institutional framework for the practice of company internships in this education system. Indeed, with the exception of students pursuing

¹ Université Thomas SANKARA (Burkina Faso).

² Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

*Auteur correspondant : Bonaventure DIARRA Email: tandin2010@yahoo.fr, ORCID : 0009-0007-6174-1741

DOI : <https://doi.org/10.64707/revstlsh.v4i1i2.2016>

the Vocational Baccalaureate (BAC Pro), who are required to undergo training in a professional setting, learners in the short Cycle preparing for the Certificate of Professional Aptitude (CAP) and those in the middle cycle leading to the certificate of professional Studies (BEP) complete their training without any company placement. While institutions, through agreements with companies, facilitate access to internships for BAC Pro students, those in the other cycles are left to fend for themselves. At this level, it's the parents who personally invest in securing internships for their children, but generally without success due to several factors such as social origin.

Nevertheless, the importance of internships has been demonstrated in empirical studies and confirmed by all stakeholders. It's established that internships strengthen students' academic achievements, develop their technical skills. Furthermore, an internship offers the learner an opportunity to discover the professional environment which can act as a vocational stimulant, thereby facilitating the socio-professional integration.

Keywords: technical and vocational education, company internship, socio-professional integration, Burkina Faso

Introduction

L'un des principaux reproches faits aux systèmes éducatifs africains est leur inadéquation au monde du travail. L'enseignement général a pris le dessus sur la formation professionnelle et c'est ce constat qui fait dire à J. Ki-Zerbo (1990) que le système éducatif africain sous son format actuel est à la fois généraliste et élitiste, alimente une crise en produisant des citoyens inadaptés sur le double plan économique et social. Pour le cas spécifique du Burkina Faso, le rapport du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale note que « le système éducatif adopté depuis les indépendances s'est révélé inadapté du fait que l'orientation et les objectifs des programmes des différents ordres d'enseignement ne sont pas adaptés aux besoins de l'économie. » (METSS, 1996).

Conscientes de la nécessité de rendre efficace le système d'enseignement et surtout de permettre aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques, les autorités ont opéré, plusieurs réformes à travers notamment la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation, et la création des lycées techniques et professionnels. Le système d'enseignement et de formation techniques et professionnels offert a pour mission de préparer l'apprenant à s'insérer dans le marché du travail par la maîtrise des compétences requises.

En outre, la nécessité de la coopération entre le système éducatif et les entreprises est aussi d'actualité. Selon un Rapport de l'UNESCO (1997), les pédagogues sont unanimes sur le fait qu'une bonne coopération entre les structures de formations techniques et

professionnelles et les entreprises reste le gage d'une bonne intégration des jeunes diplômés dans le monde professionnel. L'interaction entre structures de formations technique et professionnelle et entreprises est aussi gage de qualité des apprenants (L. Villeneuve, 1994).

Dans cette optique, des stratégies ont été adoptées au Burkina Faso pour instaurer des partenariats avec le monde de l'entreprise afin de faciliter la formation pratique des apprenants et favoriser leur employabilité (décret n° 96-111/PRES/MESSRS du 25 avril 1996).

En dépit des différentes réformes et stratégies, le système de l'enseignement technique et professionnel burkinabè peine à mettre sur le marché de l'emploi, des diplômés répondant effectivement aux besoins des entreprises. L'insuffisance de stage et d'apprentissage pratique en milieu entreprise au profit des élèves est une question majeure qu'il convient d'examiner.

Quel est le niveau d'ancrage du stage pratique dans le système d'enseignement technique burkinabè ? Comment le stage en entreprise influence-t-il la qualité des acquis scolaires ? Quel impact le stage pratique a-t-il sur l'employabilité et les parcours professionnels ?

L'objectif général de cette étude est d'analyser la place et l'efficacité du stage pratique dans le système d'enseignement technique et professionnel burkinabè. Pour atteindre cet objectif, l'article présente successivement la méthodologie, les résultats et leur discussion.

I. Démarche méthodologique

La présente étude s'est déroulée dans cinq (05) établissements techniques et professionnels de la ville de Ouagadougou. Pour l'année scolaire 2019 -2020, les effectifs de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle étaient de 36 423 élèves dont 36,7% de filles selon les données du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPL, 2020).

Les établissements d'enseignement technique et professionnel assurent une formation professionnelle dans trois (03) cycles. Le cycle court qui dure quatre (04) ans s'achève par l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP). Pour ce qui concerne le cycle moyen, il forme au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) sur deux (02) ans après le CAP ou le BEPC tandis que le cycle long, vise l'obtention du Baccalauréat professionnel (Bac Pro), deux (02) ans après le BEP.

L'étude a été conduite suivant une démarche qualitative. Les données ont été recueillies en mai 2024 et en septembre 2025 à l'aide de guides d'entretien.

A travers des entretiens semi-directifs de type individuel, nous-nous sommes entretenus avec 75 personnes dont des élèves (34), des anciens élèves (15), des enseignants (6), des responsables administratifs (6), des parents d'élèves (6) et des chefs d'entreprise (8).

Les techniques d'échantillonnage utilisées est la méthode boule de neige pour les chefs d'entreprise et celle du choix raisonné pour les autres acteurs. Les données ont été soumises à une analyse thématique de contenu.

II.Résultats et discussion

Les résultats de la présente étude sont organisés autour de trois (3) points essentiels. Le premier point est consacré à l'analyse du cadre juridique de la pratique du stage dans l'enseignement technique et professionnel. La deuxième partie traite des effets professionnels des stages pratiques sur les aptitudes professionnelles des élèves. La troisième partie aborde le lien entre la formation en milieu professionnel et l'insertion professionnelle des apprenants.

2.1. Place du stage pratique dans le système d'enseignement technique burkinabè

L'efficacité des apprenants de l'enseignement technique et professionnel dépend fortement des opportunités qu'ils ont eu au cours, ou après leur formation d'allier la théorie à la pratique en milieu professionnel. Le stage est le lien entre la théorie et la pratique. Pour ce faire, des dispositifs doivent être mis en place. Il est donc important de questionner ces dispositifs et de comprendre les stratégies adoptées par les établissements de formation technique et professionnelle pour remplir cette exigence.

2.1.1. Faible ancrage juridique et institutionnel du stage en entreprise

Selon les dispositions de l'article 27 de la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation, « la formation technique et professionnelle vise l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques pour l'exercice d'un métier ou l'amélioration de la productivité du travailleur. » Ce secteur englobe toutes les voies professionnelles qui mènent à l'acquisition d'une première qualification débouchant sur un emploi ainsi que celles qui permettent le maintien de la qualification ou son amélioration.

Le système de l'enseignement technique et professionnel, faut-il le rappeler, est organisé en 3 niveaux. Il s'agit du cycle court professionnel

qui prépare au CAP, du cycle moyen professionnel qui prépare au BEP et du cycle long professionnel, sanctionné par le Bac pro. Se référant aux curricula en vigueur dans l'enseignement technique et professionnel, le stage n'est obligatoire qu'au niveau du cycle de formation professionnelle à savoir la deuxième année du baccalauréat professionnel (Bac Pro2).

Il convient aussi de signaler que ce stage obligatoire (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) n'a véritablement pour objectif que de permettre à l'élève de préparer son rapport de fin de formation et ne lui donne pas toujours l'occasion de maîtriser les rouages du métier. Ces stages participent de la formation professionnelle des élèves des lycées professionnels et font partie intégrante de leur cursus de formation. Les périodes de formation en entreprise ont été conçues principalement pour faciliter l'acquisition et/ou la validation de certains savoirs et savoir-faire définis dans les référentiels de certification des diplômes, mais demeurent insuffisantes ou inefficaces dans le contexte burkinabè.

Le Burkina Faso accuse un retard par rapport à certains pays comme la France où le stage est obligatoire au premier cycle de l'enseignement général et au niveau de tous les cycles de l'enseignement technique et professionnel (Loi n°2014-788 du 10 juillet 2014). Dans ce système, le premier type de stage appelé stage de découverte du milieu professionnel concerne tous les élèves de la classe de 4^e et de 3^e. Quant au stage de formation professionnelle, il concerne les élèves du niveau CAP, BEP, BAC Pro et BTS.

L'inexistence d'un dispositif de formation alternant l'école et l'entreprise de façon structurée d'une part et d'un dispositif juridique contraignant pour les stages ou les séjours ou immersions obligatoires en entreprise avant la fin de la formation pour un domaine aussi pratique que l'enseignement professionnel et technique d'autre part ne permettent pas d'assurer une continuité pédagogique entre l'établissement scolaire et le milieu professionnel.

La théorie soutient la pratique et les deux se complètent. Il est donc indispensable d'allier les deux, car, comme le dit L. Guyonnet (2023), « la théorie sans la pratique peut conduire à un apprentissage abstrait et déconnecté de la réalité, tandis que la pratique sans la théorie peut aussi manquer de profondeur et de contexte ». F. Dume-Sonzogni (2014), le qualifie même de principe d'interdépendance et de nécessité mutuelle exigeant une organisation concertée de la formation.

En contexte burkinabè et quelle que soit la filière de formation, les travaux dirigés et les travaux pratiques réalisés en classe ne permettent

pas à nombre d'apprenants de maîtriser les exigences pratiques de leur futur métier. Ces activités pratiques dans les ateliers au sein des lycées sont insuffisantes des faits des effectifs pléthoriques, de l'insuffisance de la matière d'œuvre et de la vétusté des équipements entre autres. Les formations étant beaucoup plus théoriques, la quasi-totalité des apprenants finissent leur formation sans aucune expérience au sein des entreprises et donc sans savoir-faire.

2.1.2. Obtenir un stage pour un élève : un parcours erratique au Burkina Faso

L'importance du stage pour les apprenants de l'enseignement technique et professionnel n'est plus à démontrer. L'engagement et le dynamisme de l'établissement sont des facteurs clés pour le placement de ces stagiaires. Il ressort de façon générale, qu'il est difficile de disposer d'une entreprise pour effectuer le stage pratique pendant ou après la formation. En plus l'insuffisance de leurs capacités d'accueil, il faut noter que certaines entreprises rechignent à accueillir des stagiaires au regard des dépenses que ces derniers créent à leurs structures à travers la destruction de biens, du matériel souvent très coûteux, l'achat de réactif, ou la mobilisation du tuteur qui doit consacrer beaucoup de temps à l'accompagnement du stagiaire tout en mettant de côté ses activités régaliennes. Cette idée est soutenue par plusieurs chefs d'entreprise comme le révèle l'enquête C.M. en ces termes : « *dans les manipulations, les stagiaires détruisent nos matériels qui coûtent souvent chers. En plus, il faut prendre beaucoup de temps pour leurs expliquer certaines choses* » (Chef d'entreprise. Extrait d'entretien du 13 mai 2024). Cette situation conduit certaines structures d'accueil à limiter l'intervention des stagiaires à des activités non dommageables à leurs installations ; remettant ainsi en cause la qualité de certains stages. Le dynamisme des établissements est aujourd'hui le seul mécanisme pour trouver une structure d'accueil pour le stage au profit des apprenants essentiellement ceux du BAC Pro2. Chaque établissement de formation établit une convention-type avec les entreprises pour le stage. Cette convention va décrire les modalités de séjour des stagiaires et les obligations des 3 parties (entreprise, établissement d'enseignement et stagiaire).

Au regard des effectifs élevés et du nombre élevé d'apprenants par cycle et pour chaque spécialité, il est de toute évidence que la planification des stages constitue un réel défi pour les établissements. Alors, les apprenants du cycle court professionnel qui prépare au CAP et ceux du cycle moyen professionnel aboutissant au BEP ne sont donc

pas astreints au stage. Ils peuvent le faire mais de leurs propres initiatives et ne bénéficient pas de visite de suivi lors de leur séjour en milieu entreprise. Cette situation laisse apparaître le risque que plusieurs apprenants des cycles courts et moyens quittent le système avec leurs parchemins (CAP ou BEP) sans avoir effectué un seul stage en entreprise.

Toutefois, conscients de la nécessité d'accompagner ces élèves, mais aussi de rehausser la qualité de leurs enseignements et de leur image, des établissements fournissent des efforts pour placer des élèves en stage dans des entreprises ou leur facilitent la tâche dans leur quête de stage. A cet effet, des lettres de recommandation leur sont délivrées par les responsables des établissements.

Il convient de retenir que sans l'intervention des établissements, il est difficile pour plusieurs élèves de trouver un stage dans les entreprises aussi bien publiques que privées. Cette situation est devenue carrément une histoire de carnet d'adresses, toute chose qui peut laisser entrevoir une sorte de discrimination liée à l'origine sociale, ethnique et religieuse des apprenants.

Les parents et les différents réseaux sont alors mis à contribution pour trouver un stage. Cette situation est corroborée par plusieurs enquêtés comme C.B. (titulaire du BEP. Entretien du 11 septembre 2025) : « Si tu n'as pas de bras long, même un petit stage tu ne peux pas avoir dans une bonne entreprise. Moi j'ai mon BEP en électricité. Je n'ai jamais fait de stage. Je me débrouille actuellement avec mon cousin pour faire les dépannages au quartier... ». Cette situation est évoquée par N. Farvaque (2009) pour qui, l'origine sociale des parents et leur niveau d'étude cumulés au milieu social ont une influence significative dans l'accès au stage. Pour lui, un réseau social large permet d'accéder facilement aux stages.

Dans l'impossibilité de trouver des stages, par manque de « bras long » et surtout du fait des insuffisances du système éducatif, plusieurs titulaires du BEP ou du CAP n'auront pas une connaissance suffisante du métier et manqueront d'expériences professionnelles. A la fin de leur formation, certains titulaires du CAP, du BEP et même du BAC Pro finissent par perdre le peu de connaissances acquises au cours de leur formation théorique. Il leur est alors difficile de compétir avec ceux qui ont eu la chance de vivre l'expérience de l'entreprise. C'est le cas de S.P. (ancienne élève bac Pro électricité. Entretien du 22 septembre 2025) : « j'ai fait 2 stages dans une structure d'électricité. Je n'ai pas appris grand-chose. Tout ce que je peux faire après ce stage, c'est

démarrer le groupe électrogène. Pour le moment je me contente de mon travail de vigile ».

Il faut aussi relever qu'en plus du manque de stage pour les autres cycles, ceux du BAC Pro ne sont pas souvent dans des environnements de stage qui leur permettent de bien maîtriser leurs métiers. En plus, le fait que le temps de stage est insuffisant, il y a aussi l'insuffisance de ressources humaines et matérielles adéquates pour un bon encadrement des stagiaires. Alors, certains après être embauchés dans une entreprise sont obligés de tout réapprendre, avec pour corollaire, des récriminations contre le système d'enseignement ou les enseignants (ne donnant pas satisfaction, certains peuvent se voir remerciés dès la phase de l'essai).

2.2. Problématique du stage pratique et qualité des acquis scolaires

Le stage est un élément indispensable pour renforcer les acquis scolaires des apprenants des établissements d'enseignement technique et professionnel.

2.2.1. Développement de compétences techniques par le stage

L'enseignement correspond à la transmission des connaissances et a pour effets le développement intellectuel de l'être humain. J. Leif (1990 : 99) le définit comme l'« action par laquelle le maître transmet à l'élève, fait acquérir, comprendre, apprendre, assimiler par celui-ci, des connaissances générales ou spéciales, des modes ou des moyens de pensée par l'emploi de méthodes élaborées à cet effet, et grâce à sa propre compétence ». Il ressort ainsi que l'accent est mis sur la transmission théorique du savoir. Ces cours théoriques permettent aux apprenants d'acquérir des savoirs essentiellement livresques dans un domaine. Cela ne lui permet pas d'exécuter correctement des tâches liées à son métier. De façon générale, les élèves finissent leur formation sans bagages nécessaires pour affronter le monde du travail ou le marché de l'emploi.

Cela montre toute l'importance du stage pratique en milieu entreprise. Il est important et même indispensable pour une formation de qualité des élèves dans les filières techniques et professionnelles. Le stage se positionne comme un complément de la formation théorique, Spécifiquement, les stages en entreprise sont considérés soit comme une application sur le terrain des connaissances apprises à l'école (l'entreprise devient une école d'application), soit comme un support d'illustration des cours dispensés par l'enseignant (J. Fourniol, 2004).

Dans le même sens, M.M. Martin (1990) considère que les stages pratiques constituent un ensemble d'activités d'enseignement et d'études supervisées, d'une durée définie, intégrées à un programme comme complément nécessaire à la formation pratique des apprenants et qui se déroulent en milieu professionnel. L'interaction structure de formation technique et professionnelle et entreprise est donc un gage de qualité des apprenants. Ainsi que l'affirme L. Villeneuve, « l'expérience acquise durant le stage permet de confronter et vérifier la théorie, et d'intégrer celle-ci à la pratique. L'étudiant en profite pour accroître ses connaissances, faire des liens entre les éléments théoriques et constater les ressemblances et différences entre la théorie et la pratique » (1994, p.19).

Les stages pratiques permettent donc aux apprenants de combler les insuffisances relevées au cours des formations théoriques. Ils apparaissent alors comme une occasion permettant aux apprenants de mettre en pratique ces connaissances théoriques ; toute chose qui contribue au perfectionnement et à l'acquisition de compétences pratiques. C'est dans ce sens qu'abonde P. Bourdieu lorsqu'il affirmait que « le capital technique et pratique se construit à travers l'expérience et la confrontation avec les situations concrètes, telles que celles offertes par le stage. » Bourdieu (1979, p. 125).

Cette nécessité du stage est soutenue par plusieurs enquêtés à l'image de S.P. pour qui, « *l'enseignement est très théorique au Burkina Faso dans tous les ordres d'enseignement. Il n'y a rien dans les établissements pour réaliser les travaux dirigés ou les travaux pratiques...* » (Enseignant. Entretien du 17 mai 2025). Cette façon de voir est partagée par Z.B. lorsqu'il affirme ceci : « *tous ceux qui sortent du système éducatif sont des théoriciens. Ils ne savent pas concrètement faire le travail pour lequel ils sont recrutés. Ils ont toujours besoin de plusieurs années de formations continues sur le terrain ; ce qui n'est pas acceptable dans les entreprises privées qui veulent immédiatement des gens aptes. Alors, beaucoup courent le risque d'être remerciés avant une bonne année de travail* » (Parent d'élève. Entretien du 14 mai 2025). Ainsi, l'enseignement est beaucoup théorique et les sortants se retrouvent sans compétences pratiques dont la conséquence majeure est le déphasage entre le diplôme acquis et le métier réellement exercé dans la vie professionnelle (B. Diarra, 2022).

Le volume élevé de cours théoriques et l'insuffisance de pratiques professionnelles au cours de la formation a d'ailleurs été relevé comme l'une des principales causes des difficultés d'insertion des sortants de l'enseignement technique et professionnel au Burkina Faso selon une

étude conduite par la Direction générale de l'Enseignement secondaire technique en 2001 sur les sortants de 1997/1998. Il est ressorti de cette étude que 33 mois après la fin de leur formation, 19,3% vivaient dans le chômage et 45,7% étaient des actifs.

De plus, il convient de souligner que le stage en entreprise est une opportunité de découverte du milieu professionnel. Il permet de comprendre les différentes spécificités liées au métier ou à l'emploi qu'on s'apprête à embrasser. L'expérience en entreprise permet de mettre les apprenants en contact direct avec les exigences techniques, les outils et matériel de travail ou de production ainsi que les procédures et procédés propres au domaine d'activité. Cela donne aux apprenants l'opportunité de devenir plus aptes à exécuter convenablement le métier auquel ils aspirent. Cette situation renforce leur employabilité ; toute chose facilitant ainsi leur insertion socioprofessionnelle. Pour S.P. (Chef de travaux. Entretien du 9 septembre 2025), « *le stage a un grand intérêt qui est la mise en application de la théorie apprise à l'école, la participation à la vie de l'entreprise et la compréhension de l'organisation de l'entreprise (...)* ». P. Hetzel (2006), s'inscrit dans la même logique lorsqu'il soutient que le stage en situation de travail permet de découvrir, de comprendre, d'apprendre et se présente comme un moment essentiel de la relation formation initiale-emploi. Pour lui, tout doit être mis en œuvre pour valoriser les stages voire les relégitimer en leur donnant la place qu'ils méritent et en invitant les partenaires sociaux à en négocier les modalités d'exercice pour les rendre plus efficaces.

Les périodes de stages en milieu professionnel apparaissent comme des moments cruciaux dans la formation des élèves des cycles professionnel et technique. Le stage représente une étape importante dans la formation des ouvriers qualifiés, techniciens et ingénieurs en ce sens que c'est le moment d'être en relation directe avec le monde professionnel. C'est pourquoi, les apprenants des établissements techniques et professionnels, selon leurs filières, ont besoin de consolider leur formation par un stage en milieu professionnel.

2.2.2. Stage pratique comme tremplin pour renforcer les comportements professionnels

Le stage pratique en milieu entreprise donne une occasion aux apprenants de s'adapter aux réalités professionnelles et de renforcer leur savoir-être et leur savoir-devenir.

Au cours du stage, les maîtres de stage pourront enseigner et inculquer aux stagiaires les règles et les valeurs essentielles indispensables à

l'exercice de leur métier. Ainsi, cela permettra aux stagiaires de se familiariser avec les bonnes pratiques, les règlements intérieurs, la discipline, et les exigences de qualité de l'entreprise.

Par ailleurs, le système d'organisation du travail et du fonctionnement de l'entreprise sera maîtrisé par le stagiaire. L'ensemble de ces éléments permet de renforcer l'éthique professionnelle des apprenants et contribuent à façonner leurs comportements en milieu de travail. Pour nombre d'enquêtés à l'image de ce tuteur professionnel, « *en entreprise, le stagiaire bénéficie entre autres de conseils pratiques sur le métier, développe diverses compétences techniques et humaines telles les habiletés pratiques, l'esprit d'équipe, la ponctualité, la pression au travail, gestion des chantiers...* » (Extrait d'entretien du 10 septembre 2025).

Par ailleurs, tout en améliorant les pratiques professionnelles, le stage favorise le développement de compétences managériales et le savoir-vivre en équipe. Comme le souligne E. Wenger (1998, p. 45), « les communautés de pratique permettent aux individus de se former par l'observation, l'imitation et la participation active, favorisant ainsi le développement de compétences techniques et sociales ».

En effet, les interactions avec les professionnels et la participation aux activités de l'entreprise participent de l'acquisition des règles de vie en entreprise. Selon cet enquêté (Enseignant. Entretien du 18 septembre 2025), « *le stage en entreprise permet l'acquisition et développement des capacités en gestion du temps, des ateliers et des équipements, de la clientèle, des ressources humaines, en organisation du travail, en communication, en évaluation des performances, en travail d'équipe et sous pression, en relation et leadership...* ». D'un mot, il ressort que le stage leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences. Parmi celles-ci, on retient l'autonomie, le développement de l'esprit d'initiative, la maîtrise de soi, la capacité de prise de responsabilité, le travail sous pression et l'esprit d'équipe.

2.3. Stage pratique et milieu professionnel

La formation en milieu professionnel dans le système de l'enseignement technique et professionnel permet aux élèves de découvrir l'environnement professionnel, permettant ainsi de stimuler leur vocation, mais aussi favorise leur employabilité en leur offrant une meilleure insertion socioprofessionnelle.

2.3.1. Découverte de l'environnement professionnel : un stimulant vocationnel

Le système éducatif burkinabè ne tient pas toujours compte du choix des apprenants dans leur orientation scolaire et académique. De façon spécifique, au niveau du post-primaire et de celui du secondaire, le critère âge est le plus souvent mis en avant pour orienter les élèves après l'obtention du CEP ou du BEPC. Les plus jeunes sont d'office orientés vers le système d'enseignement général et les plus âgés vers celui technique et professionnel. Beaucoup d'élèves sont ainsi orientés dans les filières de formation technique et professionnelle malgré eux, ce qui peut jouer sur leur motivation pour le métier qu'ils doivent exercer. C'est dans cette optique que B. Diarra (2022) soutient que les plus jeunes sont orientés vers l'enseignement général et les moins jeunes vers l'enseignement technique et professionnel. Pourtant, un enfant peut être très jeune et avoir de l'engouement pour la formation technique et professionnelle ou être d'un âge avancé, mais vouloir s'orienter vers l'enseignement général. De ce point de vue, l'âge devient une barrière pour ces enfants qui ne peuvent bénéficier de leurs formations de prédilection. Alors, le fait pour l'apprenant de vivre l'expérience de l'entreprise, lui permet de renforcer ses aspirations et sa volonté d'embrasser réellement le métier ou au contraire de se réorienter assez tôt vers les métiers de son choix.

La proximité avec les professionnels peut aussi influencer leurs aspirations professionnelles en ce sens que les élèves sont motivés à la découverte des différents métiers mais surtout par les avantages et les opportunités que peut offrir un métier. Les enseignants interrogés soutiennent à l'unanimité l'importance de la première expérience en entreprise sur les choix de carrière, en ce sens qu'elle stimule la vocation. La « *découverte, selon les entreprises, peut avoir des effets sur la vocation et reconforter les apprenants dans leur choix de carrière* » (O. J. Enseignant ; extrait d'entretien du 15 mai 2024). Les chefs d'entreprise vont dans le même sens lorsqu'ils soutiennent que la découverte des réalités du monde de l'entreprise peut avoir un impact sur le stagiaire car elle va « *inspirer les futurs emplois, les stimuler à l'auto-emploi et ouvrir en eux, l'esprit de compétitivité et de concurrence.* » (Entretien du 23 mai 2024). Dans la même logique, J. Montpetit (2006), souligne l'importance du stage en formation professionnelle en ce qu'il permet aux futurs intervenants d'apprendre à se connaître dans des situations d'intervention.

Le maître de stage joue un rôle important dans la motivation et le développement de l'autonomie des stagiaires. L'interaction entre le stagiaire et le maître de stage est capitale pour parachever sa formation. Ainsi, selon M. Sanogo (2021, p.101), « (...) pour mettre en pratique les compétences acquises à l'école, le maître fait, l'apprenant regarde, ensuite l'apprenant fait, et le maître évalue. ». Pendant le stage, l'élève a l'opportunité d'observer les actes professionnels posés directement par le maître avec la possibilité d'exercer sous sa supervision pour bénéficier des critiques, des observations et des corrections en temps réel, ce qui peut le pousser à aimer davantage le métier.

De plus, les comportements, les qualités et aussi les défauts du maître peuvent influencer positivement ou négativement l'estime de l'enfant pour le métier qui l'attend. Plusieurs élèves stagiaires affirment avoir bénéficié de l'encadrement d'un tuteur professionnel exemplaire, ce qui a facilité chez eux la compréhension du métier qui les attend et renforcé leur vocation. Ils soutiennent que leur véritable vocation a commencé pendant le stage pratique exécuté dans le cadre de la préparation de leur soutenance. C'est dans ce sens qu'affirme T.O. (Ancien élève. Entretien du 20 mai 2025) *« j'ai été impressionné par mon maître de stage. Tu sens qu'il aime vraiment son travail. Je vais tout faire pour être comme lui. »*

En définitive, nous notons que les activités pratiques exercées pendant le stage permettent à l'élève de comprendre si le métier répond à ses aspirations. Si tel n'est pas le cas, il pourra réunir assez tôt les éléments nécessaires pour corriger les imperfections, ou simplement se réorienter rapidement vers ce qui lui plaît véritablement. Il se révèle donc nécessaire de donner une opportunité aux élèves des écoles professionnelles et techniques quel que soit le cycle, de vivre l'expérience de l'entreprise avant la fin de leur formation. Cette situation en plus de leur permettre de comprendre certaines exigences du métier, renforce davantage leur efficacité et leur amour dans l'exercice de ce métier ; toute chose qui contribue, à coût sûr, à donner plus de sens à leur parcours scolaire.

2.3.2. Stage comme tremplin pour une meilleure insertion socioprofessionnelle

La finalité assignée à l'enseignement et particulièrement à la formation technique et professionnelle selon la PN/EFTP (2008 :17) est « de rendre à terme les jeunes burkinabés plus compétitifs et de faciliter leur employabilité (tendance à l'emploi et à l'auto-emploi), tant au niveau national, sous régional qu'international ». Cela va dans le sens de

Maroy et Doray qui estiment que « le stage permettrait d'améliorer l'insertion des élèves en leur fournissant une expérience pratique de travail qui pourrait servir de signal au moment de la recherche d'emploi. Le gain d'expérience et de compétence faciliterait « l'employabilité » et au-delà l'insertion. Les entreprises quant à elles amélioreraient leurs procédures de recrutement » (cité par A. Ahmad (2014, p.115).

La formation initiale et même celle continue coûtent chères et les entreprises sont tournées vers des ressources humaines déjà utilisables et compétentes. Après le stage, nous pouvons conclure que le savoir-faire des élèves est consolidé parachevant ainsi leur formation; toute chose qui renforce, leur employabilité. C'est dans le même sens que O. Nacoulma (2012, p.67) affirme : « le stage représente un cadre privilégié pour l'acquisition de savoir-faire techniques et le développement des compétences professionnelles adaptées au contexte burkinabè ». Il est rejoint par des éducateurs qui soutiennent que « *le stage peut bien préparer le stagiaire à l'insertion socioprofessionnelle en renforçant ses connaissances sur le métier qu'il va exercer* » (Enseignant. Entretien du 28 mai 2024).

Il est de notoriété publique que l'enseignement technique et professionnel au Burkina Faso souffre d'insuffisances liées aux ressources financières et humaines, aux équipements et matériels didactiques pour assurer une formation de qualité. En plus ces difficultés, il faut noter l'insuffisance de relation et de complicité entre les entreprises et le système éducatif permettant aux premières de dire réellement le type d'homme dont elles ont besoin et au second de dire ce qu'il faut et comment s'y prendre pour produire l'output souhaité. Chaque maillon est donc de son côté, accusant l'autre de ne pas jouer sa partition.

Le milieu du stage est donc une des premières occasions, pour les entreprises de mieux comprendre les motivations des élèves. Si celles-ci correspondent à celles de l'entreprise, cela augmentent leur chance d'y décrocher un premier emploi. Plusieurs entreprises recrutent en effet parmi leurs stagiaires. Dans ce sens, l'élève qui n'a pas effectué de stage dans aucune entreprise réduit sa chance d'être employé dans la mesure où plusieurs entreprises font appel à leurs stagiaires pour assurer des intérim ou pour les embaucher. Selon des auteurs comme J-F. Giret et S. Issehnane (2012), la valeur professionnelle est étroitement liée à la qualité du stage., Plus le stage est gratifié et formateur, plus les stagiaires ont de chances de trouver des emplois mieux rémunérés sur le marché du travail. Cette idée est confortée par O.I. (Chef d'entreprise. Entretien du 19 septembre 2025) en ces termes : « *nous recrutons le*

plus souvent nos collaborateurs parmi nos meilleurs stagiaires. Cela réduit les erreurs de faire le mauvais choix ; car le stage nous permet de les connaître tant sur le plan qualitatif que sur les éléments comportementaux ». Cette idée est corroborée par l'enquête S.M. (Ex président d'une association des parents d'élèves. Entretien du 13 septembre 2025) « le stage peut les aider à obtenir des emplois à la fin de leur formation parce que, en plus du carnet d'adresses qu'il se crée, le stagiaire obtient l'opportunité de se faire connaître et se faire valoir par ses aptitudes et ses compétences ainsi que sa sociabilité ».

Au total, le stage permet d'acquérir une expérience professionnelle, surtout permet aux stagiaires d'avoir un curriculum vitae plus riche, ce qui attire les recruteurs et permet donc d'offrir plus de chance d'être employé. Alors, sans formation pratique, les produits de l'enseignement technique et professionnel que sont les élèves, finissent sans bagages nécessaires pour affronter le monde du travail.

Conclusion

Plus qu'une simple option, le stage permet de jeter un pont entre le monde de l'entreprise et le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel et demeure une nécessité si l'on veut tirer le meilleur profit de cet ordre d'enseignement. Au Burkina Faso cependant, le système d'enseignement technique et professionnel n'est pas moins théorique que l'enseignement général. Il est beaucoup plus centré sur les savoirs théoriques et n'arrive pas à inculquer aux apprenants le savoir-faire nécessaire à une bonne insertion socioprofessionnelle. Il ne permet pas toujours de mettre à la disposition du monde du travail des compétences aptes à satisfaire les besoins des entreprises et plus généralement du marché de travail. Les diplômés du système connaissent des difficultés croissantes d'insertion professionnelle dont l'insuffisance ou l'inefficacité du stage en entreprise constitue l'un des déterminants majeurs. Les « outputs » mis sur le marché n'ont pas toujours les qualités requises et de ce fait, la finalité d'employabilité du système demeure toujours un vœu pieux. Elle le demeurera aussi longtemps qu'il sera occulté le volet stage, que ce soit pour une découverte du milieu professionnel ou pour participer à la formation professionnelle dans tous les cycles de l'enseignement technique et professionnel.

Références bibliographiques

- Ahmad Abir, 2014, *Le lycée professionnel et son public : des élèves partagés entre formation professionnelle et formation scolaire*. Thèses en sociologie. Université Nice Sophia Antipolis, Français.
- Arrêté n° 2020-186 MENAPLN/SG/DGESS du 29 juin 2020 portant adoption d'un manuel des normes éducatives au Burkina Faso.
- Bourdieu Pierre , 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Décret n° 2010-385/PRES/PM/MESSRS/MEF du 29 juillet 2010, portant organisation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel (ESTP) publics .
- Dume-Sonzogni Fabrice, 2014, *Entre l'école et l'entreprise, la discrimination en stage : le stage et la gestion des frontières entre l'école et l'entreprise*, Une sociologie publique de l'ethnisation des frontières scolaires. Nouvelle édition. Aix-en-Provence.
- Diarra Bonaventure, 2022, *Travail des enfants au Burkina Faso : Aiguillon ou avatar du succès scolaire ? Contribution à une sociologie de l'école burkinabè*, Thèse de doctorat unique en sociologie, Université Joseph KI-ZERBO.
- Fourniol Jackie. 2004. *La Formation professionnelle en Afrique francophone*. Paris, l'Harmattan.
- Farvaque Nicolas, 2009, *Discriminations dans l'accès au stage : du ressenti des élèves à l'intervention des enseignants*, Formation emploi, janvier-mars 2009.
- Giret Jean-François et Issehnane Sabine, 2012, *L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur*, Formation emploi.
- Guyonnet Laurent, 2023, *L'équilibre entre la Théorie et la Pratique en Formation Professionnelle : Comment y Parvenir ?*
- Loi n°13-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina.
- Loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires (France).
- Montpetit Judith, 2006, *L'accompagnement des stagiaires au premier stage du programme collégial de technique d'éducation spécialisée selon le point de vue de la triade de formation*, Université de Sherbrook, mémoire de Master.

Nacoulma Oumarou., 2012, *Formation professionnelle et employabilité des jeunes au Burkina Faso*, Ouagadougou, Presses universitaires de Ouagadougou.

Hetzel Patrick, 2006, *De l'Université à l'Emploi : rapport du groupe de travail présidé par P. Hetzel*. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP), adopté le 23 juillet 2008.

Politique Sectorielle de l'Éducation du Burkina Faso (PSE/BF), 2014-2023.

Rapport UNIVOC, 1997, *Coopération entre institutions de formation et entreprises dans le domaine de l'EFTP* ; Séminaire pour cadres dans les pays africains francophones. Ouagadougou, Burkina Faso. 10-14 février 1997, UNESCO.

Sanogo Mamadou, 2021, *Analyse du dispositif de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels du Burkina Faso*. Thèse de Doctorat unique, Sciences de l'Éducation. Lomé, Université de Lomé, 2021.

Villeneuve Louise, 1992, *Le stage supervisé dans un contexte de formation pratique : ses étapes de réalisation*. In *Pédagogiques*, PROSIP, Montréal, pp 179-218.

Wenger Etienne, 1998, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.

